

Association sportive

Collège Saint-Louis

+ Le bureau de l'association est composé de M. Boudry (président de l'association), M. Mikrut (secrétaire) et M. Gautier (trésorier).

+ **Les activités** sont encadrées par les professeurs d'EPS du collège :

- ✓ **Step** : Le lundi midi (12h50 – 13h40) avec M. Mikrut.
- ✓ **Gymnastique** (à confirmer) : Le jeudi midi (12h50 – 13h40) avec Mme Caron.
- ✓ **Handball** : Le mercredi après-midi (13h15 – 14h45) avec Mme Caron.
- ✓ **VTT** : Le mercredi après-midi (13h00 – 14h30 ou 16h) avec M. Gautier et M. Mikrut.
- ✓ **Tennis de table** : Le vendredi midi (12h50 – 13h40) avec M. Gautier.

+ Les élèves inscrits aux activités du mercredi après-midi pourront apporter un **pique-nique** pour déjeuner à l'établissement.

+ Le mercredi, un bus est prévu vers 15h10 pour les élèves qui rentrent vers Mantes (Départ Vallée des prés (McDo) – Freneuse).

+ **Les compétitions** auront lieu le mercredi après-midi. Les dates seront communiquées le plus tôt possible.

+ **La cotisation** est de 35 euros. (45€ avec le tee-shirt de l'AS). Elle donne le droit de participer à tous les entraînements et aux compétitions. Elle permet de pratiquer une ou plusieurs activités ainsi que de participer à différentes manifestations du district (cross, raid multisports, olympiades). **L'association est affiliée à PASS +**, qui permet à chaque collégien de bénéficier d'un porte-monnaie électronique (70€ et 100€ pour les boursiers) pour pratiquer une activité physique ou culturelle). (Infos : www.passplus.fr)

+ **Assiduité** : L'AS est facultative mais les élèves souhaitant participer à des compétitions se devront d'être assidus toute l'année. Par ailleurs, leur ***comportement se doit d'être irréprochable*** que ce soit à l'entraînement ou en compétition.

INSCRIPTIONS : (modalités pour info)

Les inscriptions ont lieu en ligne ou lors du 1^{er} cours de l'activité choisie. L'élève devra rapporter dans une enveloppe : **l'autorisation parentale et le chèque de cotisation de 35€** à l'ordre de "Association sportive Saint-Louis" (mettre le mois d'encaissement souhaité au dos du chèque sinon encaissé avant les vacances de Toussaint).

Adresse électronique de l'Association sportive : **assaintlouis@gmail.com**

Début des activités le lundi 21 septembre 2026

Les professeurs d'EPS

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), M - Mme

Père, Mère, tuteur de l'élève :

Né(e) le Classe :

Autorise mon fils, ma fille, à participer aux activités sportives proposées par l'association sportive du collège Saint-Louis encadrées par les professeurs d'EPS de l'établissement.

Mon enfant pratiquera :

- Step
- Gymnastique
- Handball
- VTT
- Tennis de table

N° de téléphone en cas d'urgence :

Je souhaite avoir un tee-shirt de l'AS (10€). Taille :

A ce titre, je m'engage à fournir les pièces nécessaires à l'inscription et à régler la cotisation annuelle d'un montant de 35 euros (45€ avec un tee-shirt de l'AS) par Pass + ou par chèque.

Je règle en effectuant un virement bancaire ou Pass +.

Signature des parents